

Département de la Loire

Commune d'ECOCHE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2025

Etaient présents : Jean-Charles Butaud, Jean-Michel Plassard, Claude Gibaud, Clémence Charliot, Michel Collonge, Loïc Lacôte, Tina Hormann, Séverine Polloce, Yves Stella, Stéphane Vallet, Nathalie Viallon, Marie Breda, Brigitte Pironin.

Absents excusés : Philippe Dussel (pouvoir donné à Jean-Michel Plassard), Alexis Auclair (Pouvoir donné à Jean-Charles Butaud)

Secrétaire de séance : Claude Gibaud

- ➔ Approuve le compte-rendu de la séance du 18 février 2024,
- ➔ Procède au tirage au sort des jurés d'Assises : est sorti le numéro 23 : Madame Véronique BANNET épouse MOCZKO
le numéro 247 : Monsieur Daniel LABROSSE
le numéro 100 : Monsieur François CHOBERT
- ➔ Prend connaissance des rapports des diverses commissions :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean-Michel Plassard, 1^{er} Adjoint,

- Approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2024 pour les montants suivants :

Commune

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses	415 161.06 €	
	Recettes	403 064.44 €	
	Report résultat antérieur	358 355.13 €	
	Cumul de Résultats	<u>+ 346 258.98 €</u>	
<u>INVESTISSEMENT</u>	Dépenses	472 401.87 €	
	Recettes	213 169.78 €	
	Report résultat antérieur	- 259 232.09 €	
	Cumul de Résultats	<u>- 101 413.66 €</u>	
	Restes à réaliser 2024	31 640.00 €	en dépense
		19 814.00 €	en recette

Service de l'eau potable

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses	104 239.27 €	
	Recettes	98 146.67 €	
	Report résultat antérieur	- 353.22 €	
	Cumul de Résultats	<u>5 739.38 €</u>	
<u>INVESTISSEMENT</u>	Dépenses	94 331.79 €	
	Recettes	230 008.58 €	
	Report résultat antérieur	- 71 876.64 €	
	Cumul de Résultats	<u>63 800.15 €</u>	
	Restes à réaliser 2024	5 389.50 €	en dépense
		7 000.00 €	en recette

Service de l'assainissement

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses	41 132.89 €	
	Recettes	48 648.01 €	
	Report résultat antérieur	11 812.74 €	
	Cumul de Résultats	<u>19 327.86 €</u>	
<u>INVESTISSEMENT</u>	Dépenses	38 699.72 €	
	Recettes	27 241.90 €	
	Report résultat antérieur	76 293.40 €	
	Cumul de Résultats	<u>+ 64 835.58 €</u>	
	Restes à réaliser 2024	0.00 €	en dépense
		0.00 €	en recette

CCAS

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses	1 472.37 €	
	Recettes	2 391.54 €	
	Report résultat antérieur	- 328.37 €	
	Cumul de Résultats	<u>+ 590.80 €</u>	
<u>INVESTISSEMENT</u>		0	

Bois sectionnaux - Quichère

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses	8 042.93 €	
	Recettes	28 200.79 €	
	Report résultat antérieur	128 665.64 €	
	Cumul de Résultats	<u>+ 148 823.50 €</u>	
<u>INVESTISSEMENT</u>	Dépenses	3 400.00 €	
	Recettes	0.00 €	
	Report résultat antérieur	0.00	
	Cumul de Résultats	- 3 400.00 €	
	Restes à réaliser 2024	14 000.00 €	Dépenses
		00.00 €	Recettes

Bois sectionnaux - Forest

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses	432.00 €	
	Recettes	0.00 €	
	Report résultat antérieur	15 241.84 €	
	Cumul de Résultats	<u>+ 14 809.40 €</u>	
<u>INVESTISSEMENT</u>		0	

Bois sectionnaux - Juin

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses	559.00 €	
	Recettes	2 700.00 €	
	Report résultat antérieur	23 201.94 €	

	Cumul de Résultats	<u>+ 25 342.94 €</u>	
<u>INVESTISSEMENT</u>	Dépenses	10 050.66 €	
	Recettes	16 080.49 €	
	Report résultat antérieur	<u>- 14 107.22 €</u>	
	Cumul de Résultats	<u>- 8 078.39 €</u>	
	Restes à réaliser 2024	00.00 €	en dépense
		7 285.68 €	en recette

Bois sectionnaux - Juin Forest

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses	743.87 €	
	Recettes	342.258 €	
	Report résultat antérieur	40 882.56 €	
	Cumul de Résultats	<u>+ 40 480.94 €</u>	
<u>INVESTISSEMENT</u>	Dépenses	4 605.93 €	
	Recettes	15 318.28 €	
	Report résultat antérieur	- 15 318.08 €	
	Cumul de Résultats	<u>- 4 605.73 €</u>	
	Restes à réaliser 2024	00.00 €	

Bois sectionnaux - Fillon Forest

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses	1 614.19 €	
	Recettes	2 715.19 €	
	Report résultat antérieur	28 171.01 €	
	Cumul de Résultats	<u>+ 29 272.01 €</u>	
<u>INVESTISSEMENT</u>		0	

Bois sectionnaux - Bourg Forest

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Dépenses	354.00 €	
	Recettes	0.00 €	
	Report résultat antérieur	8 839.47 €	

	Résultat de clôture	+ 8 485.47€	
<u>INVESTISSEMENT</u>	Dépenses	4 359.43 €	
	Recettes	12 778.52 €	
	Report résultat antérieur	- 13 236.08 €	
	Cumul de Résultats	- 4 816.99 €	
	Restes à réaliser 2024	0.00 €	

Puis, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean-Charles BUTAUD, Maire :

- Approuve les comptes de gestion 2024, tenus par le Receveur Municipal, à l'unanimité.

BUDGET / FINANCES

Suite à la présentation des différents comptes, budgets et perspectives comptables,

- Monsieur le Maire propose au conseil d'augmenter la taxe d'habitation et la taxe foncière bâtie, mais pas la foncière non bâti, comme suit :

	<u>Taux</u>
Taxe habitation	7.11 %
Taxe sur foncier bâti	28.59%
Taxe sur foncier non bâti	35.85 %

Le Conseil Municipal après délibération et à 13 voix pour et 2 abstentions accepte.

- Approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2025 tels que présentés.
- Vote à l'unanimité, les subventions à versées comme suit :
 - APE école d'Ecoche 1 600 €
 - Anciens combattants 100 €
 - Comité des fêtes ACLE 1 000 €
 - ADAPEI 70 €
- Valide, à 11 voix pour – 4 abstentions , les tarifs 2025 de l'eau applicables à compter du 1^{er} juillet 2025, suite à la présentation de la commission :

Désignation	Commentaire	Prix
Abonnement		115 €
Prix M3 consommé		1.95 €
Frais de dossier (modification d'abonnement)	Changement de nom de l'abonné/frais administratifs	30 €
Remplacement compteur gelé par manque d'entretien ou de protection par l'usager		100 €
Arrêt ou résiliation d'abonnement		200 €
Ouverture d'abonnement sur branchement existant		200 €

Création de branchement	Forfait pour branchement sur la colonne + fourniture et pose coffret incongelable + fourniture et pose compteur + fourniture et pose vanne avant compteur	1 000 €
Déplacement d'un regard compteur à la demande du pétitionnaire ou de la commune (y compris pour non accessibilité)	Fourniture et pose canalisation entre colonne et compteur	Sur devis
Pénalité pour retrait d'un dispositif anti-fraude	Sur devis avec forfait minimum de	1 000 €
Pénalité pour récidive de retrait d'un dispositif anti-fraude		80 €
Intervention pour casse accidentelle causée par un tiers	Par heure d'intervention	400 €
	Matériels et fournitures pour réparation	Prix d'achat
Contrôle de l'installation d'une ressource privée	Forfait pour contrôle obligatoire tous les 5 ans ou pour une contre visite en cas de non-conformité	200 €
Vérification compteur à la demande de l'usager et sans problème décelé après contrôle		500 €

- Est informé de la pose d'un compteur Linky pour les communs du bâtiment Abbé Larue. Le devis s'élève à 4 213.37 € HT soit 5 056.04 € TTC. A l'unanimité le Conseil accepte.
- Est informé qu'il est nécessaire de prendre en charge les admissions en non valeurs d'une facture d'eau pour un montant de 289.97 €. Le Conseil à l'unanimité accepte.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que la SMACL (Assurances) propose de réviser les tarifs pour l'année 2026. Il est convenu : pour les dommages aux biens 5 352.73 € avec une franchise de 700 € et pour les véhicules à moteur 747.10 € avec une franchise de 600 €. Le conseil en prend note.
- Monsieur le Maire propose de revoir les tableaux des effectifs en vue de la promotion interne de Patrick Dumont et Claire Marquet. Il est donc nécessaire de créer un poste d'Agent de Maîtrise principal et d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe. Le Conseil à l'unanimité accepte.
- Monsieur le Maire informe que Madame Crespo souhaite loué le T3 à compter du 01 avril 2025. Le commerce quant à lui sera loué par Monsieur Tapissier. A l'unanimité le conseil accepte.

ECONOMIE – TRAVAUX

- Est informé des différents travaux prévus : alimentation pour les radiateurs de la salle des sports pour un montant de 108 €, pose de hublots et prise de courant dans les WC publics pour 252.80 € HT.

EAU – ASSAINISSEMENT

- Est informé que suite aux évolutions de rémunérations de l'agent technique du service unifié et du service administratif, il est nécessaire de réviser le tarif horaire. La Commune de Mars en charge de la gestion du service unifié demande que le coût horaire passe de 24.20 € à 25.50 €. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- Est informé de la nécessité de renouveler une conduite d'eau au lieu-dit Les Ardillats. Cette conduite est en commun avec la commune de Mars. Monsieur le Maire présente le devis de la société Chavany pour un montant de 10 2535.85 € HT soit 12 283.02 € TTC. Le Conseil accepte à l'unanimité.

ECOLE

- Est informé de la visite de l'inspecteur de la circonscription de Roanne.
- Est informé que la piscine de Charlieu sera ouverte et accessible aux scolaires à partir de septembre à raison de 2 jours par semaine. Pour les élèves d'Ecoche il leur sera possible d'avoir 10 séances dans l'année. Le coût de la séance sera de 2 € par élèves soit 600 €. Le transport sera financé par la Communauté de Communes.
- Est informé qu'une partie des travaux du réaménagement de la cour d'école doivent commencer lors des vacances de Pâques.

AFFAIRES DIVERSES

- Est informé que le dispositif Chantier Jeunes est reconduit cette année. Le Conseil accepte d'accueillir 3 jeunes pour 3 heures pour 60 €.
- La date du prochain conseil est fixée au vendredi 24 juin.



Séance levée à 22 h 30



LISTES DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 15

2025D-10	Approbation Compte de Gestion 2024 Budget CCAS	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-11	Approbation Compte Administratif 2024 Budget CCAS	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-12	Affectation résultats 2024 Budget CCAS	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-13	Approbation Budget Primitif 2025 CCAS	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-14	Approbation Compte de Gestion 2024	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-15	Approbation Compte Administratif 2024 Budget Commune	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-16	Approbation Compte Administratif 2024 Budget Eau	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-17	Approbation Compte Administratif 2024 Budget Assainissement	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-18	Approbation Compte Administratif 2024 Budgets Bois	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-19	Approbation Compte Administratif 2024 Budget Abbé Larue	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-20	Affectation résultats 2024 Budget Commune	ACCEPTE A L'UNANIMITE

2025D-21	Affectation résultats 2024 Budget Eau	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-22	Affectation résultats 2024 Budget Quichère	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-23	Affectation résultats 2024 Budget Juin	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-24	Affectation résultats 2024 Budget Forest	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-25	Affectation résultats 2024 Budget Fillon-Forest	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-26	Affectation résultats 2024 Budget Juin-Forest	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-27	Affectation résultats 2024 Budget Bourg-Forest	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-28	Affectation résultats 2024 Budget Abbé Larue	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-29	Vote des subventions 2025	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-30	Vote des Taux d'imposition 2025	ACCEPTE A 13 Pour et 2 Abstentions
2025D-31	Approbation Budget Primitif 2025 Commune	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-32	Approbation Budget Primitif 2025 Eau	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-33	Approbation Budget Primitif 2025 Bâtiment Abbé Larue	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-34	Approbation Budget Primitif 2025 Quichère	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-35	Approbation Budget Primitif 2025 Juin	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-36	Approbation Budget Primitif 2025 Forest	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-37	Approbation Budget Primitif 2025 Fillon-Forest	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-38	Approbation Budget Primitif 2025 Juin-Forest	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-39	Approbation Budget Primitif 2025 Bourg-Forest	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-40	Tarifs Eau au 01-07-2025	ACCEPTE A 11 Pour- 4 Abstentions
2025D-41	Admission en non-valeurs	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-42	Pose d'un compteur Linky pour les communs Bâtiment Abbé Larue	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-43	Tableau des effectifs au 01-05-2025	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-44	Acceptation bail Commerce Bâtiment Abbé Larue	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-45	Acceptation Bail logement T3 Bâtiment Abbé Larue	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-46	Changement coût horaire Agent service unifié	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-47	Renouvellement canalisation eau potable Les Ardillats	ACCEPTE A L'UNANIMITE